

Bagnolet, le 14 janvier 2025

Le secrétaire général du Syndicat Unitaire de
l'Inspection pédagogique

à

Madame la directrice générale de
l'enseignement scolaire

Madame la directrice,

Le 8 janvier dernier, vos services ont adressé aux EAFC un calendrier de convocation des IEN chargés d'une circonscription du premier degré, relatif au plan de formation « nouveaux programmes ». Cette information relayée le 9 voire le 10 janvier, leur impose des dates de formation les 15 et 23 janvier !

Une nouvelle fois, notre administration ne fait aucun cas des contraintes d'organisation et des conditions d'exercice de nos collègues pour les convoquer avec un délai de prévenance inférieur à une semaine, alors que leurs agendas sont souvent pleins un mois avant. Cet exemple illustre fort à propos le manque de considération à leur égard, dont je vous faisais part lors de notre rencontre du 21 novembre dernier.

De plus, ce courrier leur impose de mettre en œuvre 6 heures de formation dès cette année scolaire, à prendre sur leurs volumes de formation habituels. Cette injonction méconnaît la manière dont les plans de formation continue des enseignants sont élaborés dès le mois de mai de l'année précédente. Introduire de telles modifications mettrait à mal la cohérence des plans de formation des circonscriptions, construits pour répondre au plus près des besoins des enseignants du territoire.

Enfin, nous nous interrogeons sur l'urgence à mettre en œuvre ces formations dès cette année. Il sera bien temps d'attendre la rentrée 2025 pour expliciter les nouveaux programmes qui viennent d'être publiés.

Aussi, nous vous demandons de décaler les journées de formation des IEN prévues les 15 et 23 janvier à des dates plus compatibles avec la gestion des agendas de nos collègues. Nous vous demandons également de renoncer à la programmation des formations d'enseignants dès le mois de mars 2025, ou de trouver les moyens supplémentaires nécessaires à leur ajout aux plans de formation existants.

Si ces dates devaient être maintenues, le SUI-FSU soutiendra tous-tes ceux et celles qui ne pourraient pas y assister afin d'honorer leurs engagements prévus.

Dans l'espoir que vos services puissent à l'avenir s'inscrire dans une relation plus respectueuse de nos métiers et de nos fonctions, je vous prie de croire, Madame la directrice, en l'expression de mes meilleures salutations.

Eric Nicollet
Inspecteur de l'Éducation nationale
Secrétaire général du SUI-FSU

